

LE GROUPE D'ARBITRAGE – JUSTE DÉCISION (GAJD)

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

**DOSSIER No : GADJ : 20200711
DOSSIER No : GCR : 104318-1598, 4134
DATE : Le 13 mai 2022**

Martine Grenier et Guy Boucher

Bénéficiaires

-et-

c. Immobilier Géniloge inc.

Entrepreneur

-et-

Garantie de Construction Résidentielle (GCR)

Administrateur

CERTIFICAT DE DÉSISTEMENT DE LA DEMANDE D'ARBITRAGE

Je soussignée, Me Howie Clavier, arbitre dûment mandatée par Le Groupe d'Arbitrage-Juste Décision (GAJD) pour dresser le présent Certificat de désistement, certifie par la présente que le 5 mai 2022 j'ai reçu la déclaration écrite des Bénéficiaires à l'effet qu'ils se désistent de leur demande d'arbitrage.

Conformément à l'engagement pris par l'Administrateur d'assumer la totalité des frais du présent arbitrage, lesdits frais sont à sa charge.

Montréal, ce 13 mai 2022



Me Howie Clavier, arbitre